

Commune de La Chambre

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Révision DU PLAN LOCAL D'URBANISME

L'enquête se déroulera du vendredi 8 juin 2018 au mardi 10 juillet 2018

Au terme de ladite enquête, la Commune pourra apporter les modifications aux documents du PLU au regard des conclusions du commissaire enquêteur et des remarques des personnes publiques associées en vue de l'approbation du PLU par le Conseil Municipal.

Monsieur Christian DELETANG, responsable hygiène et sécurité, a été nommé Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de Grenoble.

Les dossiers seront consultables en Mairie à l'accueil aux horaires d'ouverture soit :
Le lundi au vendredi de 9h à 12h et le lundi de 14h à 17h

- En version papier
- Ou en version informatique sur un ordinateur mis à la disposition du public à ces mêmes horaires

Le dossier de PLU comprend une étude environnementale insérée au rapport de présentation. L'avis de l'Autorité Environnementale ainsi que tous les avis des personnes publiques associées à l'élaboration du PLU sont joints au dossier d'enquête publique.

Les dossiers seront également consultables sur le site internet de la Mairie: www.la-chambre.fr

Chacun pourra éventuellement consigner ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête prévu à cet effet, disponible au siège de l'enquête publique,
- ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur: Mairie de La Chambre – Monsieur le commissaire enquêteur - 73130 LA CHAMBRE,
- ou sur le site indépendant et sécurisé, ouvert spécifiquement pour cette enquête à l'adresse électronique suivante : enquete-plu@la-chambre.fr

Monsieur le Commissaire tiendra les permanences en mairie de la Chambre aux dates suivantes, pour répondre aux demandes d'informations présentées par les administrés et recevoir le cas échéant leurs observations et propositions :

- Jeudi 14 juin 2018 de 9h à 12h
- Lundi 25 juin 2018 de 14h à 17h
- Mardi 10 juillet 2018 de 9h à 12h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront disponibles pendant une durée de 24 mois, au secrétariat de mairie et sur le site internet de la commune.

Personne responsable du projet : monsieur Gérald DURIEUX, maire de la commune de LA CHAMBRE.

Adresse du site internet où les documents seront consultables : www.la-chambre.fr

Le Maire,